



| Centre Tricontinental (CETRI) |
www.cetri.be/spip.php?article346

Territoires et mondialisation : enjeux du développement

Portée d'abord par les rhétoriques nationalistes conférant un rôle central aux Etats-nations, puis par les rhétoriques globalistes et néolibérales visant l'intégration à l'espace sans frontières du marché mondial, la mondialisation du Sud n'a pas tenu ses promesses. L'approche des pratiques populaires locales, dans leur complexité et leurs contradictions, explore les dimensions d'une « reterritorialisation » des conditions du développement.

par **Jean-Philippe Peemans**

10 mars 2008

Comme les diverses contributions à ce volume le montrent amplement, les enjeux des rapports entre territoires et mondialisation sont multiples et complexes. Elles montrent aussi à partir de points de vue relevant d'échelles spatiales différentes - locales, régionales, nationales ou continentales -, que la dimension territoriale est devenue une composante incontournable de toute réflexion critique sur le développement des peuples. On voudrait suggérer dans les lignes qui suivent qu'une perspective critique, élaborée depuis les études de développement, peut contribuer à mettre en valeur la complexité des relations entre territoires et mondialisation, en montrant que les enjeux ne se réduisent pas aux seules dimensions économiques ou géopolitiques dans lesquelles ils sont souvent enfermés.

Intérêt d'un regard critique en termes de développement

Ces dimensions sont évidemment très importantes, mais elles restent souvent circonscrites dans des approches de type binaire des rapports entre la dimension nationale et globale de la croissance, de l'investissement, du changement technologique, de la souveraineté politique, de la gouvernance, de l'information, de la culture, etc. Les unes mettent l'accent sur les synergies nécessaires entre l'ouverture de l'espace national et la gouvernance de l'espace global, les autres insistent plus sur les contradictions entre les deux, notamment les menaces que font peser les logiques globales sur une construction équilibrée des espaces nationaux.

Du point de vue des enjeux du développement, on doit se poser la question des rapports entre les logiques qui ont présidé à la construction des Etats-nations et celles qui assignent désormais les paramètres du référent global à ces derniers. Autrement dit, au-delà des mutations évidentes, il y a la question d'une éventuelle continuité entre les logiques dominantes de développement qui ont été imposées lors de la construction des « territoires nationaux », et celles qu'imposent les références à « l'espace global ». Historiquement cela concerne autant le Nord que le Sud, dans le déjà long processus de mondialisation, dominé depuis le 16^e siècle par les logiques de ce qu'Immanuel Wallerstein a appelé l'« économie-monde » capitaliste (Wallerstein, 2006).

Du point de vue historique, une analyse des rapports entre territoires et mondialisation ne peut faire l'impasse sur le problème des relations entre les milliers de « territoires locaux » construits à travers le monde, durant les siècles précédents cette « économie-monde », et l'imposition, souvent par la force, de la dimension territoriale de l'Etat centralisé. Au Nord, cela s'est fait à travers les phases successivement mercantilistes, libre-échangistes et régulationnistes des rapports entre Etat, marché et accumulation du capital. Au Sud, cela s'est fait dans le cadre des phases successives coloniales/mercantilistes, impériales/libre-échangistes, coloniales /protectionnistes, de ce que « l'école de la dépendance » a qualifié, il y a déjà quarante ans, de relations centre -périphérie entre le Nord et le Sud (Kay, 1989).

Du point de vue du développement, une question centrale est donc de sortir de la seule relation entre national et global, et de situer les enjeux des rapports entre local, national et global. Dans le cadre limité de cet éditorial, on se centrera sur l'expérience du Sud depuis l'après seconde guerre mondiale, période où s'affirme le discours théorique sur le développement et les politiques qu'il inspire, dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation.

D'emblée il est intéressant de noter le rôle central de la croissance économique dans la continuité des grands discours sur le développement depuis plus d'un demi-siècle, qu'il s'agisse de référence au territoire national ou à l'espace du global. Les grands discours sur la construction des Etats dans la période de la post-indépendance au Sud, ont insisté sur la priorité à donner au démarrage d'un processus de croissance nationale, assigné comme un des objectifs majeurs. Elle a été présentée comme le vecteur de la lutte de la pauvreté de masse dans le cadre de l'espace national. Au début des années 2000, c'est toujours la

croissance, mais dans sa version globale, qui est au centre du discours sur les Objectifs du millénaire de développement (OMD) et ce pour contribuer à la diminution de la pauvreté de masse à l'échelle mondiale (Sachs, 2005).

Entre-temps, il y a eu cinquante ans de la dite croissance, portée par les rhétoriques nationalistes, puis globalistes. En son nom, on a appelé dans une première phase à la mobilisation de toutes les forces des espaces nationaux, et dans la phase actuelle à la mobilisation de tous les partenaires de l'espace global en construction. On peut dès lors s'interroger sur les rapports réels qui existent entre ces macro-espaces de la croissance, toujours plus dilatés, et les milliers d'espaces locaux, ruraux et urbains, où vivent à travers le monde, et surtout au Sud, l'écrasante majorité des milliards de « pauvres », supposés être les principaux bénéficiaires de ses effets.

L'ampleur nouvelle des mouvements de migrations Sud-Nord, qui agitent tant les milieux sécuritaires, ne change pas le fond du problème : la plupart du temps, les migrants en provenance des « espaces locaux pauvres » du Sud contribuent à élargir la géographie des « espaces locaux pauvres » au Nord.

Devant cet échec manifeste du grand discours sur la croissance et le développement à se transformer en réalité, il n'est donc pas sans intérêt de tenter de comprendre comment ses différentes variantes à travers le temps ont conçu les rapports entre territoires d'échelles diverses, et surtout d'essayer de prendre en compte leurs effets sur les territoires de vie des populations soumises aux injonctions des politiques dominantes.

Dans une première partie de cette contribution, on cherchera à montrer comment les « territoires » ont été conçus dans les politiques de développement, élaborées à l'époque où l'on attribuait un rôle majeur à l'Etat fort pour construire un territoire à la mesure de ses ambitions multiples. Mais on ne peut oublier que cet Etat devait opérer dans le cadre d'une mondialisation dominée par une vision géopolitique opposant deux camps, l'Est et l'Ouest, supposés porter chacun une vision différente d'un « monde meilleur ».

Dans une deuxième partie, on voudrait montrer comment ce rôle a été redéfini progressivement au cours des années 1980-1990, au fur et à mesure que s'érodait la prégnance de la vision géopolitique antérieure, affaiblissant en même temps le rôle des Etats-nations au Sud. Cela a permis l'affirmation d'une vision géoéconomique centrée sur le marché global, comme vecteur d'une mondialisation désormais contrôlée « sans frontières » par un Nord plus que jamais hégémonique. Mais la question est évidemment de savoir si le « marché global » peut prétendre au statut de « territoire global ».

Enfin on essaiera de montrer comment diverses contributions récentes dans la pensée sur le développement en appellent à un regard différent sur les enjeux des rapports entre territoires et mondialisation, et ce que peut apporter une demande de « reterritorialisation » des conditions du « développement des peuples et des gens ».

Territoire et développement dans les théories de la modernisation entre 1950 et 1980

Après la seconde guerre mondiale, le paradigme fondateur et dominant du développement a été incontestablement le paradigme de la modernisation. Cette « école dogmatique de la modernisation » voyait le développement comme un processus universel caractérisé par une série d'étapes par lesquelles doivent nécessairement passer toutes les nations et sociétés. Tous les aspects économiques, sociaux, culturels, institutionnels étaient considérés comme instrumentaux par rapport à ce changement, dont l'approche économique définissait les étapes et les caractéristiques.

On ne doit pas négliger l'influence du contexte géopolitique de l'époque pour expliquer l'émergence et le succès des théories de la modernisation, ainsi que la prééminence accordée à la construction de l'Etat-nation. Tout d'abord ce sont des théories qui ont été élaborées dans les grandes universités états-uniennes, par des académiques très liés aux appareils de décision politique. Ils partageaient le souci de ces derniers de consolider le leadership nord-américain dans la confrontation avec le modèle de développement soviétique et chinois qui à l'époque donnaient une prééminence évidente au rôle de l'Etat dans le développement.

Dans la vision des théoriciens de la modernisation, le rôle de l'Etat était reconnu important, surtout pour contrôler et mobiliser les ressources de la société rurale pour lancer le processus de modernisation, axé sur la croissance portée par l'industrialisation. Il s'agissait de créer les conditions favorables à l'entreprise privée comme agent économique. Dans cette approche, lourdement marquée par l'héritage de la pensée coloniale, les milieux de vie du monde paysan étaient considérés comme caractéristiques de l'arriération typique de la société traditionnelle. La paysannerie n'était qu'un objet et un instrument de la modernisation pour les élites.

L'aspect spatial était très visible dans cette doctrine. D'une part, à travers l'importance accordée au passage de la société à dominante rurale à la société à dominante industrielle, les théories et les pratiques de développement ont donné une grande importance aux rapports entre espaces ruraux et urbains, considérés comme des instruments des politiques de modernisation. Les villes et les campagnes étaient vues comme des espaces à adapter rapidement aux exigences de la modernisation. D'autre part, le seul territoire à construire, « à développer », était celui de l'Etat national moderne. Et la production agricole, tout comme le

travail paysan, avaient un rôle instrumental dans la consolidation de l'Etat et du secteur industriel (Peemans, 1995).

Les paramètres de cette construction étaient ceux de la modernisation accélérée, derrière laquelle se profilait en fait la logique d'un « processus d'accumulation primitive » à travers laquelle étaient définis les rôles respectifs des campagnes et des villes. Ces dernières n'étaient pas envisagées comme des « territoires », mais devaient être des supports et des instruments des politiques de modernisation nationale.

Dans les pays du Sud, le rôle de l'Etat a été évidemment fondamental pour élargir la base de « l'accumulation primitive » largement inachevée vu le poids du secteur rural dans l'économie. Si l'on s'en tient à ce seul aspect, on se rend compte que les Etats ont été au centre des politiques de modernisation du monde rural dans un sens fonctionnel par rapport à l'accumulation : que ce soit à travers les réformes agraires (en Amérique latine et en Asie) pour libérer l'industrialisation du poids de la rente, les réformes foncières (en Afrique) pour faire évoluer la propriété communautaire vers la propriété privée de la terre, ou encore à travers la mise en place de structures d'encadrement de la production et de la commercialisation agricoles pour contrôler le surplus agricole et pouvoir le mobiliser (Glassman, 2006).

De ce point de vue, les Etats modernisateurs ont voulu et ont toujours été encouragés à se construire comme des Etats « forts », surtout du point de vue du contrôle et de l'incorporation des populations locales, identifiées soit au secteur « traditionnel » rural, soit, un peu plus tard, au « secteur informel urbain », les deux relevant de la notion d'espaces potentiellement ou réellement insoumis par rapport à la logique centralisatrice du territoire étatique.

Cette approche s'est encore renforcée au milieu des années 1960. Cela s'est fait d'abord sous l'impact des difficultés des politiques de modernisation telles que conçues initialement. Ces difficultés étaient attribuées alors à la capacité de blocage de la modernisation par les forces résilientes de la tradition. Un élément encore plus influent a été la crainte de voir s'étendre à l'ensemble des pays du Sud, l'influence de mouvements révolutionnaires à base paysanne, avec référence aux révolutions chinoise et cubaine, et à la guerre de libération anti-états-unienne au Vietnam.

Cela a entraîné une version plus autoritaire de la modernisation avec un rôle explicite attribué aux militaires pour maintenir l'ordre et le contrôle des régions rurales. Ces dernières sont devenues alors soit des espaces de répression armée, soit de lutte contre la « pauvreté », avec dans les deux cas le même objectif : empêcher l'émergence de mouvements révolutionnaires.

On peut donc dire qu'à partir de cette époque le territoire de l'Etat-nation va être encore plus qu'auparavant la référence spatiale privilégiée du maintien de l'ordre et du contrôle social par les appareils militaires et sécuritaires. La lecture de la mondialisation à l'époque, qui s'est faite surtout dans les termes de la géopolitique du conflit Est-Ouest, a donc joué un rôle non négligeable dans la construction d'un territoire étatique, imposé aux populations locales, souvent dans les frontières de l'espace hérité de la colonisation, et largement soutenu de l'extérieur par les aides économiques et militaires faisant partie des stratégies des adversaires respectifs du conflit Est-Ouest.

Ces politiques de « modernisation nationale » ont connu des succès limités, variables selon les pays, mais au cours des années 1970, elles ont été traversées par des contradictions de plus en plus nombreuses, notamment dues aux limites internes de la formation du capital. Une partie importante de la pensée sur la modernisation a attribué ces contradictions aux limites inhérentes au territoire national et au rôle de l'Etat pour construire un système industriel rentable.

La tendance a alors été de lier la continuation de la modernisation à une ouverture toujours plus grande au commerce international. Ces idées furent propagées notamment à travers la montée du multilatéralisme, du renforcement des organisations d'aide gérant ce multilatéralisme (par exemple la Banque mondiale) parallèlement à l'internationalisation croissante de l'économie, sous la poussée des firmes multinationales d'origine occidentale.

Pressions néomodernisatrices et « territoire de l'accumulation globalisée »

L'évolution du contexte international après 1980 a eu une influence marquante sur l'évolution des réalités territoriales du développement. Un élément majeur de l'évolution de ce contexte a été les pressions sociopolitiques et socioéconomiques, d'origine diverse, qui ont entraîné, notamment à travers l'impact des politiques d'ajustement, une redéfinition du rôle des Etats-nations dans le développement. On a pu constater alors l'augmentation de l'influence de nouveaux acteurs transnationaux sur le plan économique et supranationaux sur le plan politique. Cette évolution s'est reflétée dans l'évolution de la pensée sur le développement.<

Le courant dominant est devenu le courant économique néolibéral, qui a voulu définir désormais le développement comme un processus continu d'adaptation aux exigences de la libéralisation et de la globalisation des marchés. Dans cette vision, le développement est conçu comme une insertion dans la dynamique de la croissance internationale. L'international impose ses normes au national, le secteur privé impose ses normes au secteur public, et la modernisation résulte de la pression des contraintes de l'économie internationale et de la compétitivité des entreprises. Dans cette vision, on ne peut donc pas dire

que l'on ait abandonné l'approche de la modernisation. On est passé d'un type de modernisation centré sur l'Etat-nation, à un type de modernisation centré sur le « marché global ».

Ce passage a naturellement influencé la vision du rôle des espaces urbains et ruraux dans la vision dominante du développement. La compétitivité suppose de faire émerger des « pôles de performances » qui soient capables de regrouper des entreprises et des acteurs ayant la capacité de s'insérer dans les normes changeantes de la concurrence à l'échelle mondiale. Les « territoires » sont dès lors considérés comme des gisements de ressources humaines qui permettent de s'insérer dans le global. Selon cette approche, le support territorial par excellence, c'est la « ville globale » ou à vocation globale. Le territoire urbain a pour vocation de se transformer en « *global city* » (Friedmann, 1986 ; Sassen, 1991 ; Knox et Taylor, 1995).

La ville globale concentre des flux d'informations, elle commande des réseaux, elle permet aux acteurs globaux de se rencontrer, de coopérer et d'élaborer des stratégies qui assureront la performance. Cette évolution est présentée comme une étape parallèle à l'émergence de la société d'information, et toutes deux paraissent inéluctables. De même qu'est inéluctable une sorte de hiérarchisation des villes dans une « économie d'archipels », ces archipels étant les pôles de performance et les zones qui en dépendent, les hinterlands des « *global cities* » (Ascher, 1995).

Ce courant néofonctionnaliste voit la globalisation comme seul vecteur de la dynamique urbaine présente et future (Castells, 1989). La responsabilité des autorités politiques devient celle d'aider à construire une ville-territoire compétitive, construire des pôles de performance. Dans cette perspective, le développement urbain, au Nord comme au Sud, doit être porté par la capacité d'adapter la ville aux exigences de la compétitivité globale, tout en ayant une stratégie active d'incorporation des fractions marginalisées de la population - souvent majoritaires au Sud - dans ce mouvement (cf. les discours « nouveaux » sur la lutte contre la pauvreté, la promotion de la microentreprise à partir du secteur informel, etc.)(Peemans, 2004).

La plupart des grandes conurbations apparaissent bien régies par un ordre induit par les caractéristiques des « pôles performants ». Les quartiers d'affaires sont connectés entre eux et aux zones d'activités industrielles ainsi qu'aux zones résidentielles, à l'aéroport international, par des infrastructures routières qui ont vu leurs dimensions, la sophistication de leur équipement et leurs emprises sur l'espace urbain s'accroître considérablement dans les années récentes. Elles reflètent concrètement le souci de la majorité des classes moyennes d'être intégrées aux normes de l'économie mondiale globalisée. Souvent, ces infrastructures ont une emprise écrasante sur l'espace urbain et réduisent les zones d'habitat populaire qu'elles traversent, voire survolent, à l'état de *no man's land*. Dans ce cas, on assiste à une recomposition de l'espace urbain autour de la logique de fonctionnement des pôles performants en termes de lieux de décision, de consommation, de production et de mode de vie de ceux qui y sont liés activement.

Cette logique de territoires compétitifs a de plus en plus été appliquée aussi aux espaces ruraux. Soit, comme hinterland de « pôles urbains de performance » (cas des zonings industriels, des zones franches, etc.), soit comme « pôles de performance » agricoles, à travers la mise en place d'une agriculture très orientée par la logique productiviste, tournée vers l'exportation de nouveaux produits de qualité demandés par les catégories de hauts revenus sur le marché mondial, et mise en oeuvre par une petite minorité d'entrepreneurs agricoles fortement enserrés dans des filières contrôlées par de grandes entreprises transnationales du secteur agroalimentaire. Ces différents éléments montrent assez clairement la prééminence de la dimension économique dans l'évolution du courant de la modernisation à partir des années 1980.

« **Ordre territorial global** » et normes de la gouvernance néolibérale

Au cours des années 1990, la dimension politique a pris de plus en plus d'importance dans les discours et pratiques des acteurs globaux. Les thèmes de la réforme de l'Etat, de la décentralisation, de la consolidation de la société civile, de la démocratie et de la promotion du marché ont été liés, notamment à travers le concept de gouvernance (Hyden et Bratton, 1992). Cette réflexion sur le rôle de l'Etat s'est encadrée d'abord dans un renforcement des conditionnalités économiques de l'aide au développement. Et puis progressivement s'est affirmée l'idée de la nécessité de refonder l'Etat autour des critères de fonctionnement du marché.

La gouvernance traduit cette volonté hégémonique de redessiner la nature des Etats selon les critères de la nouvelle doctrine globaliste. La gouvernance est en fait un modèle universaliste d'Etat léger géré selon des règles qui s'apparentent plus aux principes d'une saine comptabilité d'entreprise qu'à ceux de la souveraineté politique. La Banque mondiale a joué un rôle central dans l'élaboration et la diffusion de cette nouvelle doctrine (World Bank, 1992).

Le concept de gouvernance a eu un impact décisif dans l'affaiblissement de la liaison univoque antérieure entre souveraineté et territoire dans le cadre de l'Etat-nation. Désormais l'Etat-nation voit de plus en plus ses pouvoirs définis et surveillés par une « communauté internationale » qui, sans base territoriale définie, s'assigne des missions « sans frontières » à vocation globale, toujours plus nombreuses et impérieuses (Sparke, 2006).

On peut donc dire que dans cette optique, le référent majeur n'est plus l'espace national, mais l'espace global. Mais ce passage a un aspect paradoxal : l'avènement de l'espace global a remis en valeur l'espace

local, vu antérieurement comme lieu de la tradition, mais désormais appelé à se transformer en support des « pôles de performance » à vocation de compétitivité globale.

Dans les faits, la dimension spatiale locale des activités des acteurs globaux est devenue une réalité fort prégnante. Les grands groupes financiers, industriels, les grandes chaînes de distribution ont désormais des implantations dans des dizaines de pays différents, au Nord et au Sud, et celles-ci ont évidemment toujours en plus un caractère local. Si ces implantations recomposent finalement un « espace » à l'échelle globale, qui est géré en tant que tel, leur sécurité et leur fonctionnement dépend toujours de conditions « locales ».

Il n'est donc pas étonnant que le concept de « gouvernance locale » soit intégré naturellement dans une conception générale de la « bonne gouvernance », même si les objectifs affirmés étaient avant tout centrés sur une refondation néolibérale de l'Etat. En effet, le but fixé a été à l'origine de réduire le déficit des finances publiques, par la décentralisation en transférant à la fois certaines recettes et certaines dépenses vers les collectivités locales. Cette dévolution était supposée permettre une réduction des gaspillages liés aux coûts d'une centralisation administrative excessive, notamment à travers la privatisation de certaines fonctions et services publics locaux. Dans cette vision, la « gouvernance locale » garantit l'extension du marché et la réduction du rôle de l'Etat.

L'invocation, de plus en plus fréquente au cours des années 1990, de la participation des collectivités de base a été dans le même sens. Une littérature prolixe s'est épanouie sur le thème du « rendre les collectivités locales davantage responsables de leur développement », « libérer les énergies des simples citoyens en leur permettant de se prendre eux-mêmes en charge », etc. Les publications de la Banque mondiale et de ses filiales ont joué un rôle central pour récupérer des idées et des concepts élaborés dans d'autres milieux, les vider de leur contenu éventuellement hétérodoxe, et les inclure dans les principes d'une « gouvernance locale », à vocation universelle : *empowerment*, rôle de la société civile, participation des femmes aux décisions locales, et puis à partir de l'an 2000, « inclusion des pauvres dans la planification locale » (Barnett et Low, 2004).

Il ne faut cependant pas en conclure que désormais il y a une reconnaissance, dans le courant dominant, de l'existence de territoires locaux autonomes. Tout comme l'espace national est soumis aux exigences du global par la « gouvernance », l'espace local lui aussi doit être inséré dans une dynamique orientée par les acteurs globaux. J. von Braun, directeur général de l'IFPRI, une filiale de la Banque mondiale, ne laisse aucun doute à ce sujet : « ...la décentralisation politique peut bénéficier aux pauvres en les faisant participer à la planification et à l'évaluation des politiques publiques locales... cette tendance à la décentralisation est poussée non seulement par la démocratie mais aussi par la globalisation économique. La globalisation exige un pouvoir de décision local qui puisse fournir avec efficacité les infrastructures et les services demandés par les investisseurs... cette nécessité économique est le moteur de la « glocalisation », la combinaison de globalisation avec localisation et décentralisation... » (IFPRI, 2007).

On peut donc dire que l'évolution récente n'a en rien modifié une des attitudes fondamentales du courant modernisateur : les espaces urbains et ruraux y sont toujours vus comme de simples instruments de la croissance économique, des instruments dont le perfectionnement consiste à augmenter leur fonctionnalité par rapport aux exigences de la croissance dans le cadre de la globalisation de l'accumulation du capital. En fait, le national, le régional et le local ne sont que des espaces de mobilisation de ressources, humaines et matérielles, pour soutenir des stratégies d'acteurs globaux qui veulent abolir les frontières pour le déploiement de leurs projets hégémoniques, que ce soit dans le domaine économique ou politique.

Certains n'hésitent dès lors pas à voir dans ce projet une dimension totalitaire. Selon C. Milani « ...l'ingénierie de la société globale souhaitée par ses acteurs suppose la mise en place de l'architecture d'une nouvelle civilisation... autrement dit, pour réussir, la globalisation présume un projet hégémonique qui vise à la constitution de nouveaux styles de vie, de nouvelles habitudes, de nouveaux sentiments et de nouvelles subjectivités... » (1998).

De manière générale, la gouvernance néolibérale s'est bien affirmée dans les années récentes comme un régime de gouvernance à prétention hégémonique globale. Derrière ses injonctions et ses pratiques contraignantes, il y a une volonté de dessiner les contours d'un territoire global régi par les principes du néolibéralisme. Ses acteurs n'hésitent d'ailleurs plus à l'imposer par la voie militaire (Irak, Afghanistan) ou par la menace de l'intervention directe (Soudan, Iran, Cuba, etc.).

Il n'est donc pas étonnant que l'analyse de la gouvernance ait réactivé l'intérêt pour une étude des formes contemporaines de l'impérialisme, dont elle apparaît comme l'expression la plus accomplie. Ce sont bien les puissances nord-atlantiques qui contrôlent les institutions multilatérales issues de Bretton Woods, à l'origine de l'élaboration et de la diffusion du concept de gouvernance. Et elles sont regroupées au sein de l'Otan qui ne cesse de redéfinir ses droits d'intervention militaire dans un projet global sans frontières.

Pour certains, la gouvernance néolibérale renvoie essentiellement au rôle des Etats-Unis comme puissance impérialiste à vocation hégémonique, partagée entre un courant multilatéraliste (soutien au rôle des institutions multilatérales pour imposer la gouvernance néolibérale), et un courant unilatéraliste (interventions militaires directes pour l'imposer avec des critères correspondant étroitement aux intérêts états-uniens) (Smith, 2005).

Pour d'autres la gouvernance néolibérale globale doit être analysée comme l'expression de la volonté de

domination de puissants réseaux d'acteurs transnationaux, autonomes par rapport à leurs nations d'origine, et ne peut plus être vue comme l'expression des intérêts d'un seul pays, même le plus puissant militairement, en l'occurrence les Etats-Unis (Agnew, 2005).

Dans ses ouvrages récents, D. Harvey propose une approche dialectique des rapports entre « gouvernance néolibérale globale » et « impérialisme », en mettant en évidence la tentative des ultraconservateurs états-uniens de réimposer la prééminence nord-américaine au sein même du régime global hégémonique, et ce à travers un aventurisme militaire tous azimuts (2005).

Malgré la diversité de ces points de vue, on peut cependant affirmer qu'il y a une reconnaissance évidente de l'importance de la dimension spatiale dans les stratégies des acteurs globaux, d'une sorte de volonté de définir un « territoire global » où ils pourraient se déployer en sécurité et sans contraintes. On peut même dire que désormais chez certains idéologues du néolibéralisme, comme par exemple J. Bhagwati, il y a une sorte d'imaginaire vertueux d'un « territoire global ». Les échelles macrospatiales et microspatiales s'y emboîtent naturellement les unes dans les autres, et le marché organise les complémentarités et les synergies entre les unes et les autres. Ces approches mettent l'accent sur l'extraordinaire dilatation des espaces de la liberté individuelle dans la globalisation, tout en dépeignant de manière très négative ceux qui tardent à percevoir les bienfaits de cette dernière (Bhagwati, 2004).

Il y a désormais une sorte de géographie néolibérale de la liberté, qui s'est prolongée dans une géographie imaginaire de la gouvernance néolibérale globale. Elles prétendent construire une nouvelle géoéconomie globale de la liberté, contrastant avec les restrictions imposées aux choix des consommateurs et des entreprises dans les limites territoriales de l'Etat-nation (Ho, 2005).

Tous ces discours et pratiques conjugués ont entraîné une tendance à la délégitimation de l'Etat. La dimension territoriale incarnée par l'Etat a donc vu s'éroder son rôle de référence symbolique, voire hégémonique. C'est une réalité constatée de plus en plus souvent, et qui contraste avec les discours flamboyants sur les mérites et victoires de la démocratie et de la gouvernance. Les acteurs globaux ont peine à légitimer l'imposition de « démocraties formelles » dans des Etats largement vidés de leurs compétences par les politiques d'ajustement et les diverses variantes de la gouvernance imposée de l'extérieur.

Dans leurs discours et leurs pratiques, le territoire de l'Etat-nation n'existe plus que comme un espace virtuel validé par des critères d'insertion dans un espace global « sans frontières ». Bien plus, les espaces locaux, urbains et ruraux, ne se voient reconnus d'intérêt qu'à travers les mêmes critères. C'est là que peut se mesurer les pratiques de « déterritorialisation » profondément destructurantes et déstabilisantes des acteurs globalistes. C'est donc à ce niveau qu'il faut situer les enjeux des rapports entre territoires et développement. Ces enjeux ont été abordés de différentes manières par de nouveaux courants d'analyse et de réflexion dans les études de développement.

Autre regard sur la « déterritorialisation » vécue au Sud

Depuis une quinzaine d'années un grand nombre d'observations mettent en exergue le décalage croissant existant entre le discours normatif sur la globalisation et les nouvelles formes de crises urbaines et rurales qu'on voit se manifester au Sud. Suite aux conséquences de l'ajustement permanent imposé depuis les années 1980, le retrait de l'Etat a entraîné la paupérisation d'une partie croissante des populations, combinée avec des phénomènes massifs de marginalisation, d'exclusion et d'inégalités sociales criantes. La restructuration des conditions de l'accumulation, dans le sens de la « globalisation » des activités économiques sous l'égide des acteurs dominants les « pôles performants », a accéléré également les tendances à la désarticulation des espaces ruraux et urbains dans le cadre des Etats-nations.

Au Sud, depuis les années 1990 on a vu s'amplifier de nouvelles formes de crise agraire. Loin d'être le signe de l'archaïsme de l'agriculture, elles se sont manifestées dans un contexte de progrès spectaculaire de la productivité agricole, à travers la « chimisation » et la mécanisation massives, la mise en oeuvre des biotechnologies. La crise agraire multiforme est d'abord la conséquence de la logique de « pôles performants » dans l'agriculture. En effet les progrès spectaculaires sont le fait d'une petite minorité d'exploitations, mise en oeuvre dans ce que l'on peut appeler la « voie fermière de modernisation agricole », systématiquement privilégiée par les organisations multilatérales (Banque mondiale, FAO)

L'idéologie de la modernisation s'est toujours légitimée à travers la promesse d'incorporer de larges couches de la paysannerie dans les retombées d'un « modèle fermier » supposé pouvoir augmenter considérablement le revenu en région rurale, que ce soit à travers l'activité agricole ou la croissance de l'emploi salarié. Mais dans la réalité, la logique des « pôles performants » agricoles s'est accompagnée d'une élimination massive de la petite paysannerie depuis un quart de siècle ou au moins d'une marginalisation sur place.

Les pays du Sud combinent généralement les deux effets : augmentation des migrations campagnes - villes et dépendance plus forte de la paysannerie demeurant sur place à l'égard des revenus monétaires, dans un cadre de précarité plus grande. Ce phénomène a été accentué par le fait que, pour la « voie fermière de modernisation agricole », le contrôle de la terre devient de plus en plus important, alors que les besoins en main-d'oeuvre sont recentrés sur les seules exigences du nouveau paquet technologique. La mise en oeuvre

de projets gigantesques de production de divers types de **biocarburants** accentuera cette tendance à l'avenir (Houtart, 2007).

Au Sud, dans un contexte de croissance démographique élevée, l'aggravation de la crise agricole a provoqué et continuera à provoquer une aggravation de la crise urbaine. Les migrations campagnes - villes ont entraîné, depuis les années 1980, une gigantesque dilatation des espaces des grandes mégapoles. A première vue, ces espaces sont donc devenus encore plus chaotiques que dans les décennies précédentes, caractérisés par une expansion incontrôlée d'immenses zones de taudis, de bidonvilles, manquant des infrastructures élémentaires d'hygiène et de santé. La polarisation sociale de l'impact spatial de l'accumulation globalisée est endogène à sa logique même (Delcourt, 2007).

Cette évolution touche tous les centres urbains dynamiques du Sud et les tendances déjà visibles avant 1980 ont accentué leur impact sur les espaces urbains. Les externalités négatives ont augmenté à travers une intensification des interactions complexes entre des éléments anciens (encombrement, congestion généralisée, niveaux de bruit et de pollution de plus en plus élevés) dont la résultante est incontrôlable. Partout la croissance des pôles performants provoque une détérioration des conditions de vie concrètes et des pressions de plus en plus violentes sur les conditions de vie quotidienne. Derrière la performance, on a le spectre de la précarisation des populations.

Crise agricole et crise urbaine sont donc largement induites, soit directement, soit indirectement par la logique des pôles performants, et se dénouent finalement dans une crise générale de l'environnement. Au niveau des territoires entendus comme lieux de vie concrets, urbains et ruraux, les externalités négatives de l'accumulation se transforment en mal-développement cumulatif et irréversible. Ces réalités désastreuses démentent les promesses de développement toujours renouvelées par les variantes successives des discours sur la modernisation, nationale ou globale.

Dans de nombreux cas, il est vrai que l'affaiblissement des promesses d'une modernisation partagée a entraîné l'apparition de tentatives de réinvention d'une identité sous forme de communautarismes sectaires, de messianismes, de fondamentalismes religieux ou encore d'ethnismes agressifs à prétention hégémonique. Ces réactions ont accéléré souvent la désintégration sociale, l'apparition de nouvelles formes de violence, le déchaînement de guerres civiles, voire l'effondrement de l'Etat.

La fragmentation sociale prend souvent de nouvelles formes d'anomie, de violence et de désagrégation du tissu social, endogènes aux nouvelles réalités de la marginalisation et de l'exclusion. Mais se limiter à ce constat serait faire preuve de myopie. Il ne faut pas en conclure que les populations subissent passivement cet état de choses. Elles ne peuvent être réduites à l'état de victimes ou cataloguées simplement comme « pauvres » en attente d'interventions extérieures, comme le fait encore avec complaisance toute la littérature récente sur les Objectifs du millénaire pour le développement (Craig et Porter, 2006).

C'est en introduisant cette interaction entre espace social et espace urbain que les études récentes sur le développement ont pris leur distance par rapport aux conceptions qui privilégient uniquement l'approche morphologique des formes urbaines. Les dimensions de celles-ci sont plus complexes que ne l'affirme une lecture des relations villes - campagnes qui privilégie surtout la forme, par exemple les concepts de « mégapoles », de « villes diffuses », d'« archipels », etc. Cette lecture privilégie la forme au détriment des acteurs, et surtout, oublie les trois-quarts de la population, qu'elle ne considère d'ailleurs pas comme des acteurs, puisqu'ils sont désignés en tant que « pauvres », c'est-à-dire des non-acteurs en attente des retombées bénéfiques d'une politique volontariste de modernisation réussie, et éventuellement ciblée vers la « réduction de la pauvreté ».

Les mégapoles du Sud ne correspondent pas à la notion de « ville diffuse » telle que théorisée au Nord comme ultime étape de la « ville globale » et de l'« hypermodernité ». En filigrane des apparences informes, on peut dire que ces immenses conurbations articulent des espaces ruraux urbanisés et des espaces urbains ruralisés, dans une continuité qui n'empêche pas une grande diversité. Malgré la densité d'occupation de l'espace, de nombreuses parties de la ville présentent l'image de « villages réinventés » aux caractéristiques hybrides. Dans de nombreuses conurbations, on peut voir l'expansion d'une nouvelle agriculture urbaine, correspondant aux traits originaux de l'agriculture paysanne, mais adaptée à un nouveau contexte géographique.

Dans une analyse récente d'un quartier de Kinshasa, S. Ayimpam illustre bien cette réalité : « ...le quartier Mikondo quant à lui, semble constituer un espace relais ou de transition des relations ville/campagne. Mikondo qui n'a le statut de quartier urbain que depuis une trentaine d'années, a été longtemps une juridiction coutumière. Par sa morphologie, le mode de vie et d'occupation de ses habitants, il semble correspondre à un espace d'intrusion de la ville dans un village, par un processus d'urbanisation conquérante. Malgré la présence des représentants de l'Etat qui administrent le quartier, l'influence des autorités coutumières Bahumbu y est encore sensible. Sur certaines questions, telle l'attribution des nouvelles parcelles, il y a fréquemment des conflits d'influence et de compétence entre les représentants de l'Etat et les chefs de terre. Malgré son statut 'urbain', Mikondo semble très visiblement porter un long héritage rural. Mikondo montre comment peuvent être floues et incertaines les limites entre l'urbain et le rural, entre le 'moderne' et le 'traditionnel', tant les différents types d'activités que l'on dirait propres à chacun de ces milieux s'y mêlent et s'entremêlent, et qu'une opposition classique ville/campagne n'est pas adéquate pour rendre compte de certaines dynamiques tout à fait hybrides qu'on y trouve. Mikondo se présente comme un espace où l'on assiste à la fois à la ruralisation de la ville et à l'urbanisation de la

campagne... » (Ayimpam, 2005).

Ces mégapoles informelles sont faites en réalité de centaines de quartiers, dont tous ont une identité, construite par leurs habitants et souvent connues d'eux seuls, tant pour ses aspects négatifs que positifs. D'une certaine manière on peut dire que ce sont les « nouveaux territoires de la sociabilité populaire ».

« Territoires de la vie populaire »

Les stratégies des acteurs globaux ne sont pas les seules réalités urbaines à prendre en compte et les autres composantes de la réalité urbaine ne sont pas seulement passives. Les acteurs populaires existent, leur place dans la ville et dans les campagnes est réelle. Certes, il y a des situations particulières où les populations sont réellement écrasées par l'ampleur des chocs qui leur sont infligés de l'extérieur. Mais dans l'ensemble ce qui a frappé nombre d'observateurs des réalités du développement depuis une vingtaine d'années, c'est plutôt la capacité d'initiative des populations face à la crise de l'économie et de l'Etat, une volonté de lutter par des formes diverses pour maintenir ou rétablir une dignité de vie.

Les populations, abandonnées à elles-mêmes par les élites globalistes de l'accumulation, prennent des initiatives pour survivre, pour s'organiser, s'entraider, trouver de nouvelles formes de solidarité qui peuvent faire face à la crise sociale structurelle et aux besoins les plus immédiats en termes de santé, hygiène, habitat, alimentation. Les formes d'organisation dominantes de ces initiatives sont des associations, des mutuelles, des coopératives de caractère informel. Ces activités se déploient toujours à l'échelle locale, à l'intérieur des quartiers des mégapoles, des villes moyennes ou des villages.

Certaines organisations populaires peuvent, dans des espaces abandonnés par l'Etat-nation affaibli, inventer d'autres manières de gérer l'espace ou encore instaurer de nouveaux liens sociaux. L'invention du local consiste, avant tout, dans la maîtrise d'un nouvel espace. Les populations locales se montrent capables, dans certains cas, d'inventer un ensemble de règles et de les rendre effectives, dans le cadre d'un espace clairement identifié. Le développement local repose sur l'élaboration d'une autre manière de vivre au village ou dans le quartier urbain : il s'enracine essentiellement sur l'invention d'un nouveau lien social au village et à la ville. Ces réalités ont pu être observées tant en Afrique, qu'en Amérique latine et en Asie du Sud et du Sud-Est.

Thierry Amougou souligne dans cette ouvrage l'importance de mettre en valeur ces réalités : « ... *Par opposition aux pratiques et aux politiques de développement dominantes qui privilégient les institutions nationales et internationales, les contre-cultures du développement prennent la place du déviant, du mutant et déploient leurs forces d'intervention en des lieux ordinaires où vivent des populations éloignées des sphères de décisions et des lieux de pouvoir. La rue, la zone rurale, le quartier, la place du marché, la ville, sont autant de territoires susceptibles de servir de bases matérielles au déploiement de plusieurs pratiques de développement en Afrique subsaharienne.* »

« *C'est le cas des institutions financières informelles et des vendeuses qui nourrissent certaines grandes villes africaines et ne sont préoccupées que par la reproduction durable de leurs petites activités commerciales et de leurs familles. En mettant ainsi en pratique, non seulement d'autres formes d'organisation de la vie sociale, mais aussi, d'autres formes de structuration spatiale rurale et urbaine en Afrique et en Amérique latine, ces groupes marginaux deviennent des acteurs. C'est-à-dire, des groupes-sujets non assujettis aux diktats des lois universelles de l'agir valables en tous temps et en tous lieux que construit et impose le modèle dominant ...* »

Des contributions originales récentes en études du développement, faites avec une approche interdisciplinaire, ont montré la vitalité des populations qui occupent les villes et campagnes du Sud. De nombreux analystes du développement rural ont redécouvert la vitalité et la créativité des sociétés paysannes, leur capacité infinie de s'adapter à toutes les contraintes environnementales et institutionnelles pour essayer de survivre, de maintenir les conditions de reproduction de l'ensemble familial et villageois, voire d'améliorer leurs conditions de vie souvent précaires (Patel, 2006).

C'est dans cette perspective que peut se comprendre la durabilité des pratiques paysannes qui concernent aussi bien les relations à la terre, la sécurité des tenures, les considérations environnementales que les relations socioculturelles et les institutions autour desquelles la vie paysanne est bâtie. La conception paysanne du développement n'est donc pas rétrograde ni statique, elle accepte le changement pour autant qu'il soit en harmonie avec la recherche d'une amélioration du « potentiel présent et futur pour rencontrer les aspirations et les besoins humains » (Akpokavie, 1996).

L'insertion dans le marché est encadrée dans l'invention de nouveaux réseaux de sociabilité aux dimensions multiples, combinant à la fois la solidarité, l'individualisme, le clientélisme, la concurrence et de nouvelles formes associatives. En prenant en compte toutes ces réalités, on se rend compte qu'il existe une dynamique locale de développement, même si elle est pleine de contradictions. Cette dynamique ne doit pas être confondue avec une version idyllique de la « société civile », de la « gouvernance locale » ou du « pouvoir paysan », mais elle montre qu'il y a d'autres réalités que l'effondrement de l'Etat ou l'écroulement de l'économie.

Dans une étude des pratiques de microfinance populaire dans la région de Butembo en République démocratique du Congo, C. Kakule-Kaparay a montré ces réalités : « ...*Les initiatives individuelles et*

associatives qui portent ce processus de développement local ne naissent pas d'une quelconque crise. La crise de l'Etat à laquelle la théorie dominante a tendance à rattacher les initiatives des gens n'a fait que renforcer la disponibilité de prise en charge présente auprès de la population.... On a noté une capacité locale à produire des ajustements appropriés pour juguler des crises internes et à prendre des décisions de développement répondant aux besoins des gens. Ces derniers n'attendent pas des instruments et/ou des institutions modernes pour faire la route, l'école, le centre de santé, leur maison, etc. Ils n'attendent pas un grand volume de ressources pour agir. Les gens prennent leur responsabilité en s'appuyant sur les valeurs véhiculées par la philosophie de la tontine (Ekirimba) enracinée dans les mentalités et la vie quotidienne des gens dans toute son acception : la cohésion sociale (« Ovughuma »), et d'autres formes de coopération pas nécessairement fondées sur l'argent. En effet, les différentes initiatives fonctionnent sur base des mécanismes hybrides s'inspirant à la fois des principes de coopération et de concurrence ... » (2006).

Des constatations similaires peuvent être faites en ce qui concerne les caractéristiques du développement urbain. La vitalité de l'économie populaire urbaine est bien une réalité dans la plupart des villes latino-américaines, asiatiques et africaines. L'aspect associatif et redistributif y est aussi une réalité. L'économie populaire est tout simplement une des composantes elle-même de la vie populaire, d'un tissu social ou s'entrecroisent les fils de la pauvreté, de l'ethnicité, des violences quotidiennes, subies ou provoquées, des solidarités informelles ou organisées, qui ensemble donnent à chacun des quartiers, aussi misérables soient-ils un visage connu de ses seuls habitants, et en fait leur « territoire ».

Le quartier urbain, comme lieu de vie et mini-territoire, entraîne des pratiques multiformes et informelles de coopération, réciprocité et solidarité, qui ne sont finalement qu'une des manifestations d'une capacité de réinvention permanente de formes actives de sociabilité dans des contextes changeants, mais dans le prolongement d'une trajectoire historique séculaire. La petite production marchande urbaine est une composante de la production du « territoire » urbain, entendu comme lieu de reproduction des conditions de vie des populations urbaines. L'activité économique n'y est qu'une composante de la production du tissu social (Fonteneau, Nyssens et Salam Fall, 1999).<

Ce lien social ne doit pas être confondu avec du communautaire traditionnel, figé et stagnant. C'est une recomposition du lien social, sous des formes diverses et souvent en combinant plusieurs logiques : de la logique de redistribution à la logique mafieuse, en passant par des formes réinventées de solidarité qui n'excluent pas confrontation et violence. L'économie populaire est à la fois encerclée par la logique de globalisation et enserrée dans un contexte particulier, celui d'un milieu de vie urbain ou rural dont elle assure la reproduction comme milieu de vie. Il y a à prendre en considération toute une sociabilité de réseaux, plus ou moins contextualisés dans des territoires, mais bien insérés d'une manière ou d'une autre dans une continuité historique et dans la continuité d'un espace de vie urbain ou rural.

Dans son approche historique de l'économie populaire à Madagascar, E. Andramanandrisoa a montré récemment que les acteurs populaires combinent depuis longtemps, bien avant la période de l'Etat postcolonial, des stratégies alliant l'intérêt individuel et collectif : « *Le fokonolona, le territoire originel d'une collectivité rurale, a été le lieu de cette réinvention continue, et il a été capable de s'adapter en se transformant, en intégrant de nouveaux immigrants dans la collectivité rurale, et en maintenant des liens forts avec les émigrés urbains, qui à la fois participent au maintien du territoire rural d'origine, tout en créant des fokonolona d'un nouveau type en ville. On peut y voir une réinvention continue des conditions de sécurisation des acteurs populaires, acteurs collectifs, qui depuis de longues générations ont su faire face aux contraintes extérieures imposées par les acteurs de la modernisation royale d'abord, coloniale, postcoloniale ensuite. Depuis longtemps le fokonolona ne s'identifie plus seulement à la communauté lignagère, bien que cette composante soit restée un élément fort de l'identité locale.* »

« *Une approche historique de ce type permet aussi de voir autrement la 'pauvreté'. Si les aléas de leurs conditions obligent parfois, même souvent, les paysans à aliéner une partie de leur patrimoine foncier, voire sa totalité, l'histoire des individus et des familles ne s'arrête pas là. Il ne s'agit que d'un moment dans l'histoire des générations. Toute la stratégie des individus et des groupes va être de retrouver de la terre pour reconstituer, voire élargir le patrimoine perdu ou amoindri. Et cela passe par de multiples formes d'insertion dans le marché. Cela passe aussi par la migration vers la ville pour trouver le moyen d'amasser une épargne qui pourra permettre de reconstituer le tanindrazana dans le village d'origine. Le processus de paupérisation n'est donc pas irréversible. Toute la stratégie des acteurs populaires, ruraux et urbains, est de reconstituer le patrimoine foncier, ce qui suppose de passer par le marché pour constituer un revenu et stimule aussi le marché foncier. Cette reconstitution peut s'étendre sur plus d'une génération, mais reste l'axe d'un comportement dont l'insertion dans le marché n'est souvent qu'un auxiliaire... » (2004).*

Alors que dans le discours de la modernisation, il y a une dichotomie entre la ville et la campagne, entre d'une part le rural, l'ancien, le traditionnel immobile, et d'autre part l'urbain comme porteur de modernité et de changement, quand on regarde les rapports ville-campagne du point de vue de ces autres acteurs, que la modernisation ne considère pas comme tels, il y a au contraire une sorte de continuité. Il n'y a de rupture entre la ville et la campagne que dans la vision de l'acteur dominant, dans la vision modernisatrice des élites.

La vision de l'espace des classes populaires, rurales et urbaines, n'a jamais correspondu à l'imaginaire de la modernisation, séparant la « campagne traditionnelle » de la « ville moderne ». Depuis des générations, les mondes paysans et populaires urbains ont été reliés par des myriades de réseaux d'échange, la plupart du

temps invisibles aux yeux des élites et des observateurs étrangers. Aujourd'hui, ces réseaux se sont transnationalisés, et même globalisés, à travers les flux humains, économiques et monétaires, qui relie souvent des villages en apparence « reculés » à divers centres urbains nationaux et étrangers.

Y. Sainsine, dans son étude historique des pratiques de résistance paysanne à Haïti, insiste sur cette dimension : « ...cette contre-culture de la non-domination est toujours sur la défensive, mais sans pour autant se référer à une vision de vaincu ou de dominé, et tout en cherchant à préserver ou organiser les espaces qui échappent au contrôle de la culture de la domination en espaces de convivialité. Le marronnage, la migration paysanne dans les villes ou dans d'autres zones rurales du pays ou à l'étranger, en est l'exemple le plus frappant. »

« La vague migratoire qui frappe le pays ces dernières années participe à la mise en place de ces pratiques de résistance. Les paysans émigrés, que ce soit dans d'autres localités, dans des villes ou dans des pays étrangers, contrairement à ce que l'on supposait, continuent à garder des contacts très étroits avec leurs localités d'origine. On a vu cela, non seulement du point de vue de la migration interne (rurale-rurale, rurale-urbaine), mais aussi de la migration externe. »

« L'un des points de manifestation de ces attaches est la mise en place, par des émigrés, dans certains cas, d'une même localité, dans d'autres, d'une même région, dans la zone où ils se trouvent (dans une ville du même pays ou dans le pays d'accueil), des associations qui se réclament de leur localité ou de leur région d'origine. Nul n'ignore ce que la migration, particulièrement urbaine ou étrangère aura apporté à la paysannerie haïtienne, particulièrement dans l'éducation et la santé, dans ce contexte du désengagement de l'Etat... » (2007).

Pour les acteurs populaires, on a une continuité dans le vécu, et la globalisation ne change pas fondamentalement cet aspect par rapport aux phases antérieures de la modernisation. L'immigrant des campagnes, depuis des siècles, occupe la ville populaire mais reste toujours « en réseau » avec la population des campagnes. Le concept de réseau n'est donc pas seulement une réalité d'aujourd'hui, c'est aussi une réalité multiséculaire. Cependant la continuité ne doit pas être confondue avec l'homogénéité : ce n'est pas parce qu'on accepte de penser la continuité du territoire qu'il faut penser le territoire en termes de base d'une identité homogène.

Si au Sud, les territoires sont restés plus autonomes plus longtemps, et si on y voit maintenant une nouvelle production d'autonomie informelle au niveau de micro-territoires, il ne faut pas oublier qu'elle est le résultat de siècles de luttes et de résistance. Les acteurs dominés, les paysans, les acteurs de l'économie populaire ont dû s'inscrire dans des espaces et des temps très hétérogènes. Qu'il s'agisse de communautés locales ou de communautés d'immigrés dans des villes étrangères ou dans les villes de l'occupant colonial, les pratiques populaires de construction et de reconstruction de mini-territoires se sont mises en oeuvre, depuis des siècles, dans des pratiques de lutte et de résistance : ce qui amène à nuancer fortement l'idée d'une simple continuité dans le temps dans une relation homogène entre territoire et identité.

On peut donc dire que les réalités des relations villes-campagnes sont beaucoup plus complexes et contradictoires que ne le laissent supposer les lectures normatives de la modernisation et de la globalisation, et cela aussi bien au Nord qu'au Sud. Mais il n'empêche que les réalités de l'économie populaire urbaine ne peuvent pas masquer les inégalités extrêmes de richesse et de pouvoir qui traversent les relations entre les réseaux de « nantis » et les acteurs de l'économie populaire, et qui définissent les conditions de la production du territoire urbain. Le développement local y est marqué par des contradictions et des tensions de plus en plus violentes que les logiques de réseaux peuvent atténuer mais pas résoudre.

Dimensions d'une « reterritorialisation » des conditions du développement

Il est évident que les coalitions d'acteurs dominant l'économie mondiale sont parvenues à échafauder des cadres institutionnels contraignants qui transcendent les frontières des Etats-nations et surveillent étroitement les comportements et décisions de ces derniers à l'aune des critères du néolibéralisme, délivrant satisfecit, recommandations, condamnations ou sanctions selon le degré de soumission des Etats à ces critères. L'existence de cette chape de plomb qui pèse sur tous les Etats du monde, au Sud surtout, ne doit cependant pas faire négliger le fait que les transformations socioéconomiques induites par le système globalisé et ses injonctions, sont toujours mises en oeuvre dans des contextes particuliers produits par des géographies fort diverses du point de vue des interactions entre le politique, l'économique et le culturel. Il est donc important de contextualiser socialement et spatialement les effets des stratégies des acteurs globalistes, au Sud comme au Nord (Nagar, Lawson, McDowell et Hanson, 2002).

Autrement dit le global n'homogénéise pas tous les espaces, malgré ses efforts dans ce sens. L'articulation entre les contraintes globales homogénéisantes et les contextes nationaux, régionaux et locaux, produits par l'histoire et la géographie, conduit à produire des processus de développement où le « global » devient un nouvel élément qui s'incorpore à la complexité de l'imbrication des échelles spatiales héritées du passé, sans les abolir ou les réduire à ses seules normes. Ce genre d'approche invite donc à voir le global comme un élément de la production de « territoires » divers qui ne peuvent s'étudier seulement à travers les critères du global. Cette approche est dès lors très différente de celles qui invoquent des phénomènes complètement déterritorialisés et globalisés pour parler de résistance face aux forces de globalisation, comme c'est le cas avec le concept de « multitude » chez Hardt et Negri (2004).

Lorsque l'on part de l'observation des réalités au Sud, un point central d'opposition qui apparaît entre la logique des acteurs globaux et les acteurs populaires est que, pour les premiers, le marché s'inscrit entièrement dans une logique d'accumulation globalisée sans frontières et d'une reproduction élargie du capital sans limite, alors que le marché des acteurs populaires s'inscrit dans une logique de reproduction simple des conditions de la vie sociale. Les innombrables expériences révélées par les pratiques des populations locales dans les vingt dernières années font implicitement appel à une complémentarité entre différents types d'initiatives associatives informelles. Elles montrent que la production de l'identité culturelle ne peut être viable que sur base d'une construction de la sécurisation matérielle.

Les besoins vitaux (habitat, transport, alimentation, environnement naturel et symbolique) sont des composantes nécessaires de la production du territoire, de l'identité, et d'une forme viable de lien social. C'est à travers cette liaison que se révèlent concrètement d'autres pratiques et une autre logique de développement que celles des acteurs globaux et des diverses variantes des discours sur la modernisation. Le thème de la sécurisation est au cœur d'une réarticulation entre production du lien social et production du contrôle social conçu comme réappropriation par une collectivité donnée des moyens d'un autocontrôle au cœur d'un projet de « démocratie substantive » (Gathii, 2000).

Cela suppose une approche qui incorpore clairement l'interaction entre la personnalité collective et l'aspect territorial dans la production de l'identité, et qui montre de manière concrète que le développement s'occupe essentiellement d'acteurs collectifs et de la production des conditions de l'action collective dans des contextes spatiaux et historiques concrets. A partir de l'observation de ces pratiques, on peut tenter de proposer une redéfinition du développement.

Le développement peut être vu comme le processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire. Si cette définition a un aspect normatif indéniable, elle a cependant aussi une dimension positive, dans la mesure où elle renvoie par sa nature même à l'observation de la réalité (Peemans, 2002).

C'est à ce niveau que se situe aussi l'enjeu de la consolidation d'un secteur d'économie associative au Sud. Un réseau dense d'organisations de ce type peut permettre de consolider les initiatives associatives informelles, en respectant leur esprit, la nature de leurs pratiques, en élargissant leur champ d'action et en permettant la complémentarité entre leurs diverses activités agricoles, non agricoles, les caisses d'épargne et de crédit, les mutuelles, les coopératives de producteurs et de consommateurs, etc. (Peemans et Laurent, 1998).

Dans la plupart des micro-régions, des quartiers populaires urbains et des villages, il y a place pour la mise en œuvre d'un secteur d'économie associative, basé sur la mobilisation des ressources locales pour les besoins locaux, à travers l'organisation autocontrôlée des populations locales. L'importance donnée au local-territorial n'est pas une finalité en soi. Elle renvoie au problème de la construction de nouveaux rapports de force entre les « acteurs du bas » défendant des lieux de vie et les acteurs dominants voyant dans les ressources locales des gisements de profit.

On doit insister sur l'importance, du point de vue du développement, de considérer la hiérarchie nécessaire d'institutions supralocales, dans l'esprit d'un appui multiforme à la reconstruction du lien social, de l'autocontrôle social et de l'identité au niveau des « territoires de vie ». Dans cette optique, il ne peut y avoir, par définition, d'« architecture globale unique », mais de multiples architectures institutionnelles, régionales-infranationales, nationales, régionales infracontinentales, qui devront peu à peu trouver les voies d'une coordination et d'une coopération au niveau mondial (Smouts, 1999).

L'élaboration de chartes locales et régionales de « développement durable » peut être un instrument concret de mise en œuvre des droits positifs, comme droits collectifs liés à la construction matérielle de territoires, base d'identités culturelles diverses. Dans cette optique, le développement est conçu comme une reconstruction de l'espace public et des libertés collectives, qui suppose l'incorporation d'objectifs diversifiés qui ne peuvent se résumer à une comptabilité en termes de croissance (Keating et Loughlin, 1997).

Les municipalités, les pouvoirs locaux et régionaux peuvent mettre en œuvre des partenariats avec les organisations associatives de producteurs. Cette matérialisation de la « gouvernance associative » est en soi une reconstruction d'une nouvelle base du politique et donc aussi de l'Etat. Dans la mesure où les activités de développement durable se matérialisent surtout au niveau local et régional infranational, on peut dire que le rôle de l'Etat devrait être avant tout de protéger par voie réglementaire ces activités et de leur garantir l'accès aux ressources permettant leur mise en œuvre. Ce sont les acteurs du développement local et de l'économie associative qui doivent être soutenus prioritairement par l'Etat -Nation, par tous les moyens possibles.

De ce point de vue la mise en place au Venezuela, avec l'appui de l'Etat, de milliers de conseils communaux et la création de milliers de coopératives populaires, est une dimension novatrice de l'initiative bolivarienne de Hugo Chavez ; au-delà des polémiques d'usage autour des avatars du populisme, elle mérite d'être étudiée sérieusement (Wilpert, 2007 ; McIlroy, 2007). On peut penser que dans une grande majorité des pays du Sud, la légitimation ou la relégitimation de l'Etat passera par une capacité de mettre en place des

institutions d'appui à des chartes locales de développement, permettant à la plus grande majorité possible d'associations citoyennes et de collectivités locales, d'élargir la sphère de leurs droits économiques et sociaux, à travers la construction d'un puissant secteur économique associatif, capable de faire contrepoids au monopole du secteur privé d'accumulation.

Dans la mesure où des organisations locales pourraient matérialiser l'élaboration de projets, voire de plans de développement de territoires, cela pourrait leur permettre d'augmenter leur pouvoir de négociation, face à la vision de l'espace proposée par les acteurs dominants, dans leur offre de « gouvernance locale » satellisée par les exigences du global. La prise en considération du local doit permettre de cibler d'abord des territoires de résistance et de luttes à partir des pratiques des populations locales, et les conditions de l'élaboration de nouveaux pactes sociaux qui peu à peu permettraient d'élargir l'espace de la sphère du développement reterritorisé, tel que défini ci-dessus, face à la sphère de l'accumulation globalisée.

Bibliographie

Agnew J. (2005), *Hegemony : the new shape of global power*, Philadelphia, Temple University Press.

Akpokavie C. (1996), *The Intervention of International Organisations in Food Policies in Sub-Saharan Africa : a Case Study of Ghana*, Louvain-la-Neuve, Ciaco.

Andriamanandrisoa E. (2004), *Economie populaire, territoires et développement à Madagascar : les dimensions historiques, économiques et socioculturelles du fokonolona*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.

Ascher F. (1995), *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.

Ayim Pam S. (2005), *Sociabilité, citoyenneté et pratiques populaires à Kinshasa*, Louvain-la-Neuve, IED.

Barnett C. et Low M. (2004), « Geography and democracy : an introduction », in Barnett, C. et Low M. (dir.), *Spaces of democracy : geographical perspectives on citizenship, participation and representation*, Londres, Sage.

Bhagwati J. (2004), *In defense of globalization*, Oxford, Oxford University Press.

Castells M. (1989), *The Information City : Information Technology, Economic Restructuring and the Urban-Regional Process*, Oxford, Basil Blackwell.

Craig D. et Porter D. (2006), *Development Beyond Neoliberalism ? Governance, Poverty Reduction and Political Economy*, Londres, Routledge.

Delcourt L. (2007), « Explosion urbaine et mondialisation », *Alternatives Sud*, vol. 14/2.

Friedmann J. (1986), « The World City Hypothesis », *Development and Change*, 17,1.

Fonteneau B., Nyssens M. et Salam Fall A. (1999), « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », in Defourny J., Develter P. et Fonteneau B. (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université.

Gathii J.T. (2000), *Representations of Africa in Good Governance discourse : policing and containing dissidence to neo-liberalism*, *Postcolonialism, Globalization and Law*, Third World Legal Studies Association, Valparaiso University School of Law.

Glassman J. (2006), « Primitive accumulation, accumulation by dispossession, accumulation by 'extra-economic' means », *Progress in Human Geography*, 30.

Hardt M. et Negri A. (2004), *Multitude : war and democracy in the age of empire*, New York, Penguin.

Harvey D. (2003), *The new imperialism*, Oxford, Oxford University Press.

Harvey D. (2005), *A brief history of neo-liberalism*, Oxford, Oxford University Press.

Ho K. (2005), « Situating global capitalisms : a view from Wall Street investment banks », *Cultural Anthropology*, 20.

Houtart F. (2007), « El costo ecológico y social de los agrocombustibles », août.

Hyden G. et Bratton M. (1992), *Governance and Politics in Africa*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.

International Food Policy Research Institute (2007), *Can Local Government Work for the Poor ?*, Washington, IFPRI Forum, mars.

Kakule Kaparay C. (2006), *Finance populaire et développement durable en Afrique au Sud du Sahara, Application à la région Nord-Est de la République démocratique du Congo*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.

- Kay C. (1989), *Latin American Theories of Development and Under development*, Londres, Routledge.
- Keating M. et Loughlin J. (dir.) (1997), *The Political Economy of Regionalism*, Londres, Frank Cass.
- Knox P. et Taylor P. (dir.) (1995), *World Cities in a World-System*, Cambridge, Cambridge University Press.
- McIlroy J. (2007), *Venezuela : Building Popular Power through Communal Councils*, www.venezuelanalysis.com.
- Milani C. (1998), « La globalisation, les organisations internationales et le débat sur la gouvernance », *Cahiers du Gemdev*, n°26, juin.
- Nagar R., Lawson V., McDowell L. et Hanson, S. (2002), « Locating globalization : feminist (re)readings of the subjects and spaces of globalization », *Economic Geography*, 78.
- Patel R. (2006), « International Agrarian Restructuring and the Practical Ethics of Peasant Movement Solidarity », *Journal of Asian and African Studies*, vol. 41(1/2).
- Peemans J-Ph. (1995), « Modernisation, globalisation et territoires : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains et ruraux dans les processus de développement », *Revue Tiers Monde*, tome 36, n°141.
- Peemans J.Ph. et Laurent P.J. (1998), *Les enjeux d'une reconnaissance de la nature des pratiques d'économie sociale en Afrique*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études du développement.
- Peemans J-Ph. (2002), *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, Paris, L'Harmattan.
- Peemans J-Ph. (2004), « Développement, identités culturelles, villes et territoires : quelques aspects Nord-Sud », in Declève B. et Hibo D. (dir.), *Développement territorial et mutations culturelles*, Presses Universitaires de Louvain.
- Sachs J. (2005), *The End of Poverty*, New York, Penguin.
- Sainsine Y. (2007), *Mondialisation, développement et paysans en Haïti : proposition d'une approche en termes de résistance*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Sassen S. (1991), *The Global City*, New York, London, Tokyo, Princeton University Press.
- Smith N. (2004), *The endgame of globalization*, New York, Routledge.
- Smouts M.C. (1999), « Multilateralism from Below : a Prerequisite for Global Governance », in Schechter M. (dir.), *Future Multilateralism, The Political and Social Framework*, Basingstoke, Macmillan.
- Sparke M. (2006), « Political geography : political geographies of globalization (2) – governance », *Progress in Human Geography*, 30.
- Thornton W.H. (2005), *Neoglobalism : the fourth way*, Antipode, 36.
- Wallerstein I. (2006), *Comprendre le monde, Introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte.
- Wilpert G. (2007), *Changing Venezuela by Taking Power : The Policies of the Chavez Presidency*, Londres, Verso.
- World Bank (1992), *Governance and Development*, Washington DC.

Auteur-e-s: Jean-Philippe Peemans

Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, membre de l'assemblée générale du CETRI, auteur notamment de *Le développement des peuples face à la modernisation du monde*, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia Bruylant, L'Harmattan, 2002.

Source-s: Alternatives Sud

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cet article demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux du CETRI.